RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SNC 2M – MAINE MANAGEMENT
Société en nom commercial
Au capital de 1 000 euros
45, boulevard Leader, 06400 CANNES
RCS CANNES N° 534.366.794

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27/01/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE VINGT SEPT JANVIER

Madame MAZOYER Nathalie, née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] **détenteur de 490 parts composant le capital social numérotées de 11 à 400 et 901 à 1000 inclus.**

SARL DUO SYSTEM CONCEPT, au capital de 200 euros, 23, chemin de la Baronne, 06110 LE CANNET, RCS CANNET n° 453.137.853, représentée par Madame Nathalie MAZOYER, **détenteur de 500 parts composant le capital social numérotées de 401 à 900 inclus.**

Monsieur MAZOYER Thomas, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] **détenteur de 10 parts composant le capital social numérotées de 1 à 10 inclus.**

Représentant la totalité des parts afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire, dont l'ordre du jour annoncé par Madame Nathalie MAZOYER, Présidente de cette assemblée, est le suivant :

- Cession de parts sociales de la société DUO SYTEM CONCEPT à Mme MAZOYER
- Modification de l'article 8 des statuts : capital social

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote.

PREMIERE RESOLUTION : CESSION DE PARTS SOCIALES DE LA SOCIETE DUO SYSTEM CONCEPT A MADAME NATHALIE MAZOYER

La société DUO CONCEPT SYSTEM a cédé 500 parts sociales (numérotées de 401 à 900) à Mme Nathalie MAZOYER par acte du 27/01/2025 enregistré le 10/02/2025 par le service Départemental de l'Enregistrement de Grasse sous le dossier 2025 00002392 référence 0604P62 2025 A 00523.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 8 DES STATUTS : CAPITAL SOCIAL

Suite à ladite cession de parts sociales intervenues entre Madame Nathalie MAZOYER et Monsieur Thomas MAZOYER en date du 27/01/2025, l'article 8 des statuts est modifié comme suit :

« Monsieur Thomas MAZOYER, à concurrence de 10 parts sociales, numérotées de 1 à 10 inclus,

Madame Nathalie MAZOYER, à concurrence de 990 parts sociales, numérotées de 11 à 900 et 901 à 1000 inclus,

Total égal au nombre d'actions composant le capital social,

Soit 1000 parts sociales, ci…… 1000 parts sociales. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée par le Président.

Mme Nathalie MAZOYER	**SARL DUO SYSTEM CONCEPT** Représentée par Mme Nathalie MAZOYER	**M. Thomas MAZOYER**
[redacted]	[redacted]	[redacted]